

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

29

JUILLET 2018

www.bourgesplus.fr

Itinéraire bis en 16 communes

P 10/13

GRAND FORMAT



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



P 4 à 7
ECHOS D'AGGLO :
l'actu de vos communes



P 8 à 9
ENVIRONNEMENT :
Mieux consommer,
moins jeter, mieux trier



P 10 à 13
GRAND FORMAT :
Itinéraire Bis
en 16 communes

© Editions Gaud



P 14 à 15
REFLETS D'AGGLO :
Saint Doulchard

© E. Ferreyrol-Barateau



P 16 à 17
L'ANGLE ECO :
Le PLUI dessine l'horizon
2030 de Bourges Plus

WEBTV

Suivez en direct le prochain
conseil communautaire : 24 septembre 2018
à partir de 18h sur www.bourges-plus.fr

BOURGES+ LE MAG • Juillet 2018 • N° 29

Directeur de la publication : Pascal Blanc • N° ISSN : 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • Conception/Infographie :
Philippe Jolivet • Rédaction : Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Maryline Prévost • Impression :
La Touraine Rotos Vincent • Tirage : 52 000 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par :
la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch / 18000 Bourges / Magazine
imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

P 18
LES RDV DE L'AGGLO
P 19
L'AGGLO EN BREF



Partez à la découverte des trésors de notre agglomération !

A l'approche des congés d'été, nous vous proposons dans ce numéro du Bourges Plus Mag de découvrir notre territoire.

Notre agglomération recèle de nombreux sites bucoliques, historiques, patrimoniaux...

Je vous invite à partir avec vos amis ou en famille à la découverte des trésors de notre agglomération.

En effet, nos territoires sont d'une grande richesse, avec des sites d'une très grande qualité, dont certains classés, notamment dans le domaine patrimonial.

La ville de Bourges demeure une destination recherchée des touristes français et étrangers, avec notamment les sites remarquables de la cathédrale Saint-Etienne et du Palais Jacques Cœur, mais aussi les maisons à pans de bois, les hôtels particuliers...

Bourges est aussi une « ville verte » avec ses jardins emblématiques des Prés-Fichaux ou de l'Archevêché et ses 135 hectares de marais.

Les autres communes de notre agglomération méritent tout autant d'être visitées.

Proches du canal de Berry pour certaines d'entre elles, elles offrent des itinéraires de balades à vélo, des occasions de pause gourmande au bord de l'eau...

Nos communes recèlent de sites singuliers. L'abbatiale Saint-Martin à Plaimpied-Givaudins, le domaine de Varye à Saint-Doulchard, le château de Rozé et son parc à Trouy, l'église Notre Dame au Subdray et l'église Saint-Saturnin à Vorly sont autant de sites qui méritent une visite.

Il y en a beaucoup d'autres que vous retrouverez dans le dossier de votre Bourges Plus mag.

Notre agglomération est une destination touristique variée tant en terme de tourisme urbain que de tourisme vert.

Je vous invite à découvrir ou à redécouvrir les sites remarquables de notre agglomération et je vous souhaite un bel été.

Pascal Blanc

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Morthomiers

Après la construction, en 2014, du bâtiment accueillant la cantine, la garderie, la bibliothèque Bernard Capo et une salle d'exposition, l'année 2018 verra sortir de terre un bâtiment dédié aux activités des diverses associations sportives de loisirs (tennis de table, gymnastique volontaire, karaté, école, etc.) et d'autres à venir. Cette nouvelle structure viendra terminer de belle façon l'aménagement de ce secteur avec la création d'une jolie place de village.





La Chapelle Saint-Ursin

Balle au pied, dans la cour de l'école, il éclaboussait de son talent tous ses copains de classe à la récré. Morgan SANSON (au centre sur la photo), enfant du pays devenu le solide milieu de terrain de l'OM (Olympique de Marseille) a inauguré les vestiaires flambants neufs du stade synthétique, début juin. Cet équipement d'un coût de 450 000 € a bénéficié d'une aide de Bourges Plus de près de 50 000 €. Des 15 équipes de l'ASC (Association Sportive Chapelloise) vont sûrement émerger plein de nouveaux talents...

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Plaimpied-Givaudins

Une cabane à livres a vu le jour à Plaimpied-Givaudins le 17 mars dernier. Ce projet a été mis en œuvre par la bibliothèque municipale, plusieurs habitants de la commune et les jeunes de la MDJ - Maison Des Jeunes. Cette réalisation offre un lieu de libre-échange, attisant la découverte d'autres univers de lectures. Si vous passez par la place Jean Sautivet près de l'abbatiale Saint-Martin, vous croiserez facilement le soir, s'éclairant à la lumière d'une lampe de poche, ou le samedi jour de marché, les lecteurs attirés par cette cabane colorée et bien remplie.

Marmagne

A Marmagne, les camping-cars des touristes sont les bienvenus !

Dans la perspective de l'ouverture du Canal de Berry à vélo, la Commune de Marmagne a souhaité créer un espace afin d'accueillir dans les meilleures conditions les touristes se déplaçant en camping-cars. Cette aire, située en plein centre-ville, permet de garer quatre véhicules et offre les commodités nécessaires grâce à une borne et un espace aménagé. Opérationnelle depuis début juin, cette aire d'accueil devrait accompagner la montée en puissance du Canal de Berry à vélo et faire de Marmagne une étape de choix sur ce beau parcours de cyclotourisme.



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Saint-Doulchard

Restructuration et extension du groupe scolaire du Bourg

Les travaux du groupe scolaire du Bourg commencent. L'équipe municipale a envisagé une restructuration, dans sa totalité, de ce groupe scolaire pour qu'il devienne accueillant pour tous (les enfants, les parents et les personnels), répondant aux critères architecturaux modernes et fonctionnels du 21^e siècle (utilisation de matériaux à forte isolation, de modes de chauffage et éclairage plus économiques, etc...).

La 1^{ère} phase des travaux a débuté courant juin 2018 par la construction de l'école maternelle où les 5 classes seront regroupées, l'emplacement retenu étant le terrain situé entre Domitys et l'ancienne Mairie, et ce pour une ouverture à la rentrée scolaire 2019.

La deuxième phase concerne l'école élémentaire qui sera restructurée en 2019-2020.



Lissay-Lochy

À l'ombre des tilleuls et adossée à l'église romane du XIII^e siècle, la scène musicale de Lissay-Lochy accueillera le 22 juin prochain à partir de 19 h 30 à l'occasion de la Fête de la musique, une programmation éclectique et un feu d'artifice devenu culte pour célébrer l'arrivée de l'été. Cette année la chorale « Chant Prétention » débutera la soirée suivie du groupe de rock « Wanted ». Vous pourrez profiter de la restauration orchestrée à l'occasion par l'association TALC (Trouy Animations Loisirs Cantonale). Venez nombreux partager un moment convivial et authentique. La commune renouvelle également, dans le cadre champêtre de son jardin pédagogique, sa traditionnelle « Fête du Jardin » le samedi 8 septembre.

Lissay-Lochy, petit village paisible et dynamique situé à 10 km de Bourges, à découvrir absolument !



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Saint-Just

Vive notre centenaire !

Madame Lemamure vient de fêter ses cent ans. Née à Paris en 1918, par son mariage en 1943 s'installe à Saint Just et y élève ses 5 enfants. Maintenant 11 petits-enfants et 18 arrières-petits-enfants l'entourent. C'est une fan de foot qui ne manque pas un match télévisé.

Mieux consommer, moins jeter, mieux trier

L'été arrive, les jours s'allongent et le beau temps est là. Vous avez plus que jamais envie de jardiner, partager des moments entre amis autour d'un barbecue, bricoler ou jardiner et vous avez raison ! Mais pour que les plaisirs estivaux riment aussi avec respect de l'environnement, découvrez quelques astuces pour jardiner et bricoler malin, consommer autrement et trier vos déchets... Et si vous installiez une ruche dans votre jardin ?

Déchets chimiques des ménages



Astuces

Les **produits d'entretien courant** comme les bidons de javel vides se jettent dans la poubelle des emballages chez soi.

Risques

Déchets dangereux pour la santé et l'environnement. Ils contiennent des substances chimiques toxiques, irritantes ou corrosives. Même en faible quantité, ces produits peuvent contaminer l'air, le sol ou l'eau.

Ne pas les jeter dans les poubelles des ordures ménagères et des emballages recyclables

> Pas de valorisation et pollution de la poubelle.

Ne pas jeter dans les canalisations (WC, évier)

> Mal éliminés par la station d'épuration, ils perturbent son fonctionnement et polluent le milieu naturel.

Bien jeter

Pour préserver votre santé et agir pour la protection de l'environnement, **les déchets chimiques doivent être déposés en déchèterie.**

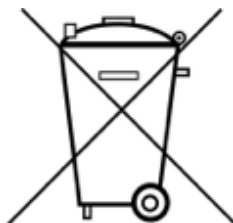
Bouchon fermé pour éviter tout écoulement

Emballage d'origine ou produit identifié par une étiquette



Vide, souillé ou avec un reste de contenu

Bon à savoir



Symbole indiquant que le déchet doit être collecté par une filière spécifique et ne doit pas être jeté dans une poubelle classique

> **piles, ampoules, appareils électriques, produits chimiques et leurs emballages**

(attention : le symbole n'est pas toujours présent sur les produits)

> Ainsi, les agents de déchèteries peuvent les trier correctement et éviter les accidents causés par le mélange de produits chimiques.

Dosage de produits : visez juste

Une surdose de produit ne le rend pas plus efficace et augmente le risque de nuisances pour la santé et l'environnement.

Respectez bien les préconisations de dosage figurant sur les étiquettes des produits. C'est votre porte-monnaie qui vous remerciera !

Recettes pour la maison : passez au naturel !

Faites le plein d'idées maison pour fabriquer vous-même des produits pour le jardinage et le bricolage. Car moins de produits chimiques = moins de déchets dangereux. A vos marques, prêts, préparez !

• Quand je jardine

> Le purin d'ortie pour les tomates

Cette préparation stimule la croissance des racines et permet le bon développement des parties aériennes de la plante, notamment pour les tomates. Elle améliore la vie du sol et des végétaux.

Préparation : mettre 100 g d'ortie dans 1 litre d'eau. Laisser macérer 2 semaines en remuant régulièrement. Filtrer.

Utilisation : dilué à 10% (9 l d'eau pour 1 l de purin) en arrosage au sol

> Le purin de consoude pour les légumes « fruits »

La **consoude**, cette vivace aux jolies fleurs violettes, est riche en potasse et en bore, ce qui rend son purin très intéressant pour la mise à fruits des végétaux. Celui-ci constitue un stimulant et un fertilisant hors pair pour les arbres fruitiers et des plantes légumières à fruits comme la tomate, l'aubergine...

Préparation : identique au purin d'ortie

Utilisation : dilué à 5% en pulvérisation sur les végétaux

> Le purin de prêle pour lutter contre le mildiou

La **Prêle des champs** est un fléau au jardin potager... sauf si l'on envisage d'en faire du purin ! Riche en silice qui renforce les tissus des plantes, le purin de prêle est fongicide : il limite la propagation de certaines maladies telles que le mildiou, la tavelure, la cloque, l'oïdium... Utile non ?

Préparation : identique au purin d'ortie

Utilisation : dilué à 10% en pulvérisation sur les végétaux

• Quand je bricole

> Recette écologique pour cirer le bois

- ½ cuillerée à café d'huile d'olive
 - ¼ de tasse de jus de citron ou de vinaigre blanc
- Placez les ingrédients dans un récipient bien fermé puis secouez. Appliquez à l'aide d'un chiffon doux.

> Moisissure : nettoyez vos murs rapidement à moindre coût !

Vaporisez du vinaigre blanc, pur, directement sur la zone à traiter puis laissez agir. Si l'odeur vous incommode, rincez à l'eau claire, sinon il n'est pas nécessaire de le faire.

L'agenda du compost

Retrouvez dans chaque numéro de notre magazine des conseils pour faire vivre votre compost toute l'année.

Le compost doit toujours rester humide. Durant l'été, pensez à l'arroser de temps en temps afin de permettre aux micro-organismes et aux différents insectes de se développer normalement et de bien décomposer la matière.

Soyez vigilant à ne pas mettre trop de tonte de gazon dans votre compost, vous pourriez l'asphyxier. Laissez la sécher au préalable ou mettez la aux pieds de vos plantes ou arbres en paillage.

Bourges Plus

en mode estival / Itinéraire bis

en 16 communes

L'été est la saison idéale pour découvrir ou redécouvrir son « pays ». À ce titre, la communauté d'agglomération Bourges Plus recèle de nombreux sites patrimoniaux, historiques, bucoliques, ludiques...

À apprécier en famille, avec des amis, en solo.

Que l'on soit touriste ou habitant de l'Agglo.



Le Centre de la France et le Berry en particulier ont longtemps eu l'image de contrées peu propices au tourisme. Idée préconçue que celle-là, à laisser aux esprits grincheux ! Car le patrimoine local réserve, à qui sait l'apprécier, bien des surprises. Pour cela, il suffit de s'aventurer sur les chemins de traverse, la frondaison d'un jardin, de passer le seuil d'une église, d'un musée... L'offre patrimoniale de l'Agglomération est riche, de belle qualité et sait surprendre le visiteur » se réjouit Philippe Mercier, membre du Bureau communautaire « Contractualisation avec les autres Collectivités, Promotion du tourisme ». Car si l'on vient pour découvrir des sites remarquables, certains classés, on aime aussi profiter d'un tourisme de province « vert » dans un territoire de campagne qui a du style, à contre-pied des métropoles et de Paris. Bien sûr, Bourges demeure, en qualité de Capitale du Berry, la destination-phare, avec parmi les lieux les plus visités, la cathédrale Saint-Étienne, le secteur ancien préservé avec ses hôtels particuliers, ses ruelles pavées, ses 600 maisons à pans de bois... ainsi que les jardins de l'Archevêché et des Prés-Fichaux (labellisé Jardin remarquable) ou encore les Marais, oasis de verdure de 135 hectares à 15 minutes du centre-ville.

Mais la cité Avaricum n'est évidemment pas la seule ville de Bourges Plus à se distinguer en matière touristique... d'autres communes du territoire tirent leur épingle du jeu, notamment grâce à leur proximité avec le Canal de Berry ou la présence de monuments historiques et/ou patrimoniaux remarquables (*lire détails par ailleurs*). Les visites de sites, balades à vélo, pauses au bord de l'eau, dégustations gourmandes devraient donc occuper l'été de chacun, habitant de la Communauté d'agglomération ou visiteur extérieur. L'occasion de découvrir ou redécouvrir autrement l'agglomération, loin du tourisme de masse et de la cadence effrénée du quotidien... Juste avec l'envie de « débrancher » et de prendre le temps de prendre son temps.

Itinéraire bis en 16 communes



Arcay

Son observatoire astronomique permet de contempler le ciel (en juillet et août) du haut du château d'eau d'Arcay (40 Grande rue) avec de la Société Astronomique Populaire du Centre (06 37 08 16 47 / sapcarcay@gmail.com / www.sapc.astrosurf.com).



Annoix

L'abside, le chœur, l'arc triomphal et les piliers de la nef de son **Église Saint-Georges** qui datent de l'ancienne église du 12^e siècle, ont été conservés dans la nouvelle construction.



Berry-Bouy

Son **église dite chapelle Saint-Aignan** a connu plusieurs restaurations. Pourtant vous pouvez toujours contempler les deux travées voûtées d'ogives de son cœur du 12^e siècle.



Bourges

Contemplez le **palais Jacques Cœur**, puis admirez au frais l'emblématique **Cathédrale Saint-Étienne** et sa crypte, avant une échappée dans les **Marais** situés à deux pas.



La Chapelle Saint-Ursin

Découvrez l'une des pelouses calcicoles les plus riches du Berry en arpentant son sentier de **la découverte des Chaumes du Verniller**, seul ou avec un guide naturaliste (renseignements à l'Office de Tourisme Communautaire).

© F. Langlois / Conseil Général du Cher / DADP / Service Patrimoine

Le tourisme, une compétence Bourges Plus

Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le Tourisme fait partie des compétences de l'Agglomération de Bourges. Cette mission recouvre l'accueil et l'information des touristes, la promotion touristique du territoire, la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local et la création des offices de tourisme. A cette fin, l'Agence de Développement du Tourisme et des territoires du Cher (Ad2T) a en charge de renforcer les synergies en matière de politique touristique pour dynamiser les retombées économiques liées au tourisme. Chaque année, Bourges Plus verse une subvention à Ad2T pour la réalisation de ses actions. L'Office de Tourisme Communautaire, créé en janvier 2017, est intégré dans l'Ad2T. Informations sur www.bourgesberrytourisme.com

À Bourges • 627 000 visiteurs sur l'année • 222 300 en période estivale • 84,1 % de touristes français • 15,9 % de touristes étrangers



Le Subdray

Son église Notre-Dame est inscrite aux Monuments historiques. Son clocher-porche et une partie de sa nef datent du 12^e siècle, son chœur à chevet plat du 15^e et la partie haute de son clocher du 19^e.



Plaimpied-Givaudins

L'Abbatiale Saint-Martin, fondée en 1080, est l'un des hauts-lieux de l'art roman en Berry : plan triflé, peintures décoratives, nef à arc-boutants et superbes chapiteaux... Visite guidée sur réservation à l'Office de Tourisme Communautaire au 02 48 50 88 60.



Saint-Michel-de-Volangis

Son église, dont la porte occidentale et de la nef datent du 12^e siècle, a connu nombre de remaniements. Elle abrite un retable du 17^e siècle classé Monument Historique. Ouverture sur demande à la mairie (en face de l'église).



Lissay-Lochy

Son église Saint-Hilaire, inscrite aux Monuments Historiques, a été fondée au 13^e siècle puis a connu divers transformations : déplacement du clocher, création d'une sacristie.



Saint-Doulchard

A pied, à vélo ou à cheval, découvrez la commune au fil de ses 70 km de chemins de randonnée balisés. 6 itinéraires possibles au départ du centre de loisirs.



Trouy

Vous pouvez vous promener dans le parc du **Château de Rozé** (château fermé au public) pour admirer ses arbres remarquables. Puis direction la route départementale 73 pour admirer le second château de la commune, le **Château du Lac**, de style néogothique (château fermé au public).



Marmagne

Flânez le long du **Canal de Berry** pour une pause pique-nique ou une partie de pêche (départ de l'église en suivant la route des Ponts, en direction de Berry Bouy et jusqu'au canal).



Saint-Germain-du-Puy

Au-delà de la voie ferrée (Rue Raoul Néron, rue des Maraîchers...), promenez-vous parmi les maisons ornées de briques rouges et de pierres blanches qui accueillirent la « **Colonie pénitentiaire du Val d'Yèvre** » de 1847 à 1924.

Tous les lieux sont soit accessibles au public, soit visibles de la route / rue. Merci de ne pas pénétrer sur les lieux fermés au public.



Morthomiers

Sa **réserve nationale naturelle Le Tusiau** est connue pour les associations florales atypiques qu'elle abrite sur un hectare et visitée depuis plus d'un siècle par de grands botanistes et professeurs d'universités.



Saint-Just

Son église, dont le chœur et l'abside datent du 12^e siècle, a été reconstruite et agrandie vers 1875 : reconstruction de la nef et de la sacristie, ajout de 2 chapelles latérales pour former un transept.



Vorly

Rendez-vous à la nuit tombée pour contempler, depuis la route, les ruines du **Château de Bois-Sir-Amé** qui s'illumine à partir de 22 heures chaque soir. Classé Monument Historique en 1931, il fut l'une des dernières forteresses construites à la fin du 14^e siècle. Château fermé au public.

© F. Langin / Conseil Général du Cher / DADP / Service Patrimoine

© Editions Gaud

© Ville de Saint-Doulchard

© F. Langin / Conseil Général du Cher / DADP / Service Patrimoine

Daniel Bezard

Maire de Saint Doulchard,
2^e Vice-président
« Prospective » à Bourges Plus

© Ph. Berger

SAINT DOULCHARD, tout d'une grande

Située au Nord-Ouest de Bourges, Saint-Doulchard offre le visage d'une commune dynamique, au foncier maîtrisé avec une offre de services à la population en constant développement.

Saint-Doulchard en chiffres :

- > population : 9 657 habitants (source Insee 2017)
- > superficie territoire : 2 343 hectares
- > 450 entreprises installées (commerces, PME-PMI, artisans, enseignes nationales, professions libérales...)
- > effectifs scolaires : 810 écoliers en écoles maternelles et élémentaires, 728 élèves au collège Louis-Armand
- > 23 % de logements sociaux
- > 250 000 € de subventions annuelles réservées aux 54 associations locales
- > budget municipal investissements 2018 : 4 209 565 €

Quand on pense Saint-Doulchard, la « marque » Michelin vient inmanquablement à l'esprit. « Aujourd'hui, la société avec 800 salariés représente toujours un employeur important sur le secteur, confie Daniel Bezard, maire depuis mars 2002, et à l'instar d'autres villes françaises Saint-Doulchard s'est développée grâce et autour de cette entreprise emblématique. »

« À la rentrée scolaire 2019, nous inaugurerons une nouvelle Maternelle »

De fait, Saint-Doulchard est dotée de tout ce qui fait vivre une commune : 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires, 1 collège, 3 cantines scolaires, une crèche halte-garderie, 1 jardin d'enfants, 1 résidence autonomie pour personnes âgées, 1 médiathèque, 1 centre socio-culturel, 1 centre de loisirs, 2 stades, 1 centre nautique, 1 salle d'armes etc... « À la rentrée scolaire 2019, nous inaugurerons une nouvelle Maternelle et l'école élémentaire sera entièrement réhabilitée à l'horizon 2020¹⁾. » L'accueil de nouveaux habitants fait également partie depuis plus de 20 ans, des priorités communales. Sur la base d'une politique foncière attractive (superficie des terrains, maintien à 5,82 % du niveau de la taxe d'habitation), Saint-Doulchard a attiré et continue d'attirer sur les parcelles réservées aux lotissements et à l'habitat résidentiel (Le Pressoir, Les Bourdonnes, Malitorne, La Couture, le Coup d'Âne...) « Ces nouveaux résidents actifs dans la commune, à Bourges ou dans d'autres villes limitrophes, complètent le panel de population composé de retraités, souligne Daniel Bezard, ceci permet une mixité sociale et générationnelle très riche au sein de la communauté « dolchardienne. »

Côté zones commerciales, après les années d'extension, « il n'est pas question pour le moment de nouvelles implantations d'enseignes, lors de notre révision du PLUI²⁾ en 2006, 20 hectares ont été « gelés » sur le pôle situé route d'Orléans afin de créer une zone tampon naturelle « verte. »

Enfin, avec plus de 450 entreprises présentes intramuros et sur les zones d'activité extérieures, Saint-Doulchard dispose d'un tissu d'entreprises / commerces / professions libérales, les plus dynamiques de la communauté d'Agglomération.

Avec ce subtil mariage campagne (persistance d'une zone agricole, préservation d'espaces « naturels ») et ville (services, équipements, aménagements, zones commerciales, habitat en accession à la propriété...), Saint-Doulchard compose sa singularité. Et le maire d'ajouter, « le tout dans une ville à taille humaine. »

1) - groupe scolaire Le Bourg

2) - PLUI - Plan local d'urbanisme intercommunal



J'aime ma commune • J'aime ma commune • J'aime ma commune •

Le Domaine de Varye

Avec son château, sa grange et son parc, le Domaine de Varye étendu sur 4 hectares est « LE » site remarquable de la commune. Avant d'être acheté par la mairie de Saint-Doulchard en 2002, il a été la propriété du général de Gournay et de ses descendants. Situé à la lisière de la commune, le Domaine de Varye se présente comme un ensemble original doté d'un espace privilégié alliant des bâtiments au caractère authentique et un cadre naturel préservé.

Le château – en réalité, une maison de maître sur trois niveaux – a été construit en 1870 et réhabilité par la commune en lieu culturel (expositions, rencontres littéraires). La grange, à proximité du château, rénovée elle aussi, a été également transformée en espace de conférences, de concerts acoustiques et de réceptions.

Bien sûr, le parc boisé de 2 hectares constitue un écrin naturel protégé, refuge de très nombreuses espèces d'oiseaux. Ce havre de paix avec ses chemins ombragés, son théâtre de verdure, sa fontaine aux oiseaux, son aire de jeux pour les enfants est la halte incontournable des familles mais aussi du flâneur, du marcheur, de l'amoureux de la nature et des arbres centenaires.



Le PLUI

dessine l'horizon 2030 de l'agglomération

Bourges Plus poursuit le processus d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Outil stratégique pour le territoire, il devrait encadrer les conditions de construction dans l'agglomération dès 2020.



Le PLUI constitue un **outil d'urbanisme de référence qui définit les conditions d'aménagement d'un territoire, ici celui de Bourges Plus**. Vous êtes un particulier et vous voulez construire une maison, réaliser une extension mais vous ne savez pas ce que vous pouvez ou ne pouvez pas faire (zone constructible, hauteur de la construction, nature des matériaux utilisables) ? Vous trouverez la majorité des réponses à vos interrogations dans le PLUI, document rédigé et illustré pour être compréhensible par le plus grand nombre.

Projet en construction

Depuis que Bourges Plus a pris en juin 2015, la compétence pour élaborer un PLUI, le projet s'élabore peu à peu. Il comprendra plusieurs volets :

- un rapport de présentation,
- un projet d'aménagement et de développement durables (PADD),
- des orientations d'aménagement et de programmation (OAP),
- un règlement écrit et graphique, des annexes et des éléments graphiques.

Ces différents volets seront élaborés par les élus de Bourges Plus et des communes : « *C'est l'occasion pour les 16 communes de réfléchir ensemble au devenir de l'agglomération pour les 10 ans à venir. Il permet une réflexion globale et une implication de tous les élus* » explique Denis Poyet, 12^e Vice-Président de Bourges Plus en charge de « l'urbanisme » et Maire de Saint-Michel-De-Volangis. Les habitants et tous les acteurs du territoire auront l'occasion d'y contribuer soit lors de réunions publiques ou en formulant des observations dans les registres de concertation présents dans toutes les communes.

Un agenda au long cours

La construction du futur PLUI a débuté par un diagnostic territorial. Aujourd'hui le projet politique commun est en cours de définition, matérialisé par le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui devrait être débattu en conseil communautaire et dans tous les conseils municipaux en septembre et octobre 2018. « *Nous sommes actuellement dans la phase de concertation avec les élus, les habitants, les personnes publiques associées, le monde agricole...* » précise Denis Poyet. Il s'agira ensuite de définir un règlement et le zonage du territoire (zones constructibles, espaces naturels et agricoles...) qui se substitueront aux documents d'urbanisme municipaux en vigueur.

Objectif : une approbation du futur PLUI en décembre 2019 qui fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire à l'horizon 2030.

Des outils pour s'informer

Une exposition itinérante débutée en mai poursuit sa tournée dans l'agglomération jusqu'au 9 juillet pour présenter et expliquer le PLUI aux habitants. Différents documents d'études, dédiés au PLUI, sont également mis à disposition du public dans la mairie de votre commune. Vous voulez faire entendre votre voix ou poser vos questions ? Rendez-vous sur le site internet de l'agglomération, où vous retrouverez toutes les informations sur le PLUI dans notre dossier ainsi que l'annonce des différentes réunions publiques qui se tiendront au plus près de chez vous. De quoi faire plus ample connaissance.

Contactez la direction de l'Urbanisme

Tél. : 02 48 57 82 59

Courriel : contact.plui@agglom-bourgesplus.fr

22^e DÉFI INTER-ENTREPRISES DE L'AGGLO

La 22^e édition du Défi Inter Entreprises de l'Agglo à l'initiative de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus avec le soutien de la Ville de Bourges et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher, est réalisée avec la société Défi Entreprise Communication.



Le vendredi 28 septembre à partir de 16h30, les entreprises de Bourges, de l'agglomération et du département du Cher se retrouveront autour du plan d'eau du Val d'Auron pour disputer amicalement le 22^e Défi Inter Entreprises de l'Agglo.

Défendre les couleurs de son entreprise

Chaque entreprise participante est invitée à former une ou plusieurs équipes (masculines, féminines ou mixtes) qui devront défendre les couleurs de leur entreprise au cours d'épreuves sportives chronométrées.

Trois épreuves au programme

Chaque équipe est composée de quatre personnes qui se relayeront au cours des épreuves : deux canoïstes pagaieront 700 m sur le plan d'eau, un vététiste accomplira 7 km et un coureur à pied effectuera 3,5 km. Le départ de l'épreuve canoë aura lieu à 17h45 précises.

Un dîner amical pour clôturer l'événement

A l'issue des épreuves sportives tous les participants au défi se retrouveront pour un dîner amical au Pavillon d'Auron et assisteront à la projection d'un film tourné pendant le défi.

Inscriptions et renseignements :

Direction de la communication Agglomération au :

02 48 57 83 15

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

agglo-bourgesplus.fr et sur defi-entreprises.fr

IMEP :

Un documentaire sur la langue des signes récompensé

Trois étudiants en troisième année de Licence de l'Université François Rabelais de Tours sont venus à la rencontre des stagiaires en Langue des Signes Française (LSF) délivré par l'Institut coMMunautaire d'Education Permanente (IMEP). L'objectif : tourner un film dans le cadre de leur option « audiovisuel ». Valérie Cossec, formatrice en LSF à l'IMEP et ses stagiaires du mardi soir ont bien voulu se prêter au jeu. Une trentaine de films documentaires ont été ainsi projetés les 28 et 29 mai au Studio de Tours, salle de cinémas d'Arts et Essais.

Parmi ces films, c'est celui réalisé par Cassandre Dubost, Thomas Gédéon et Constance Giménez dans le cadre du cours de LSF de l'IMEP qui s'est vu attribuer le prix le plus envié, celui du Public.

Le film est visible sur le site Internet de l'IMEP :

www.imep-bourgesplus.fr

Vous pouvez d'ailleurs venir découvrir la LSF et toutes les autres langues enseignées* à l'IMEP à l'occasion des Journées Découvertes et Inscriptions qui auront lieu les samedi 8 septembre de 10h à 18h et mercredi 12 septembre de 14h à 18h Salle d'Armes sur le Technopôle Lahitolle.

***Anglais • Espagnol • Allemand • Italien • Russe • Chinois • Japonais • Langue des signes française.**



Erratum : Une erreur s'est glissée dans l'article « Reflets d'aglo » de notre numéro de février 2018 sur la commune de Trouy. Le cabinet médical de la commune est en effet composé de 3 médecins, 3 infirmières, 1 pédicure-podologue, 1 dentiste et 1 hypno-thérapeute. Il est complété par 2 orthophonistes installées sur un autre site à Trouy Nord.

● BOURGES

Jusqu'au 14 juillet
Foire Jacques Cœur, Place Séraucourt

7 juillet

Rassemblement technique national des Jeunes Sapeurs-Pompiers, Stade Alfred Depège

22 juillet > 10h à 18h

Portes Ouvertes pour le 90^e anniversaire de l'aéroport de Bourges

21 juillet

Bal champêtre « A la Belle Epoque », Jardin de l'Archevêché

Jusqu'au 25 août

Un été à Bourges

Jusqu'au 15 septembre

Concours photo « Bourges et les Berruyers en noir et blanc », Jardin de l'archevêché

● LA CHAPELLE SAINT-URSN

13 juillet > 20h

Feu d'artifice et bal public, Salle des fêtes

14 juillet > 12h

Fête nationale, canon républicain, Place de la mairie

27 juillet > 17h30

Visite guidée de la Réserve naturelle nationale « Chaumes du Verniller » (inscription 02 48 83 00 28)

8 septembre > 14h

Fête des associations, Salle des Fêtes

12 septembre > 14h

Visite guidée familiale de la Réserve naturelle nationale « Chaumes du Verniller » (inscription 02 48 83 00 28)

23 septembre

Fête des vendanges et brocante, Le bourg

29 septembre > 9h

Bourse aux vêtements, Centre socio culturel

A retenir dès maintenant !

7 octobre 2018

Foulées roses du Berry

● LE SUBDRAY

8 juillet > 6h à 19h

Vide grenier et exposition photo, La Grange

14 juillet juin > 11h

Cérémonie commémorative, Maison des clubs

Dimanche 30 septembre

> 9h à 12h30

Marché des producteurs, Rue de la Brosse

● LISSAY-LOCHY

8 septembre

Fête du jardin, Jardin pédagogique

● MARMAGNE

13 juillet

Retraite aux flambeaux, bal et feu d'artifice au stade. Animations à partir de 20h devant le Chalet.

7 septembre > 16h30

Forum des associations, Salle des fêtes

16 septembre

- Grande brocante, fête et exposition
- Comité de jumelage : stand de vente de gâteaux à Marmagne en fête.

22 septembre

- Repas dansant de Marmagne en fête salle des fêtes à 19h
- Méchoui annuel du Comité de jumelage au Chalet. Ouvert aux adhérents et leurs amis.

● MORTHOMIERS

13 juillet

Bal et feu d'artifice

21 et 22 septembre

Festival « Automne de Morthomiers »

● PLAIMPIED-GIVAUDINS

Tout l'été

Visites libres de l'Abbatiale de 8 h à 19 h

Tous les dimanches de juillet

> 15h30 à 17h30

Découverte des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et la biodiversité du lac

13 juillet

Fête nationale avec feu d'artifice et retraite aux flambeaux

21 juillet > 10h

Recette de plantes sauvages pour se soigner au quotidien au lac d'Auron

Judis du 19 juillet au 16 août > 16h

Visites guidées gratuites sur Le chapiteau de la tentation - M. Petit 06.31.04.42.86, abbatiale

8 septembre

> 14h30 :

Fabrication de jouets 100 % nature, devant base de voile du lac d'Auron à Bourges

> 17h30 :

Aubade musical en hommage à Jean Sautivet, facteur de cornemuse, Place Jean Sautivet

> 21h :

Bal folk, Salle des fêtes

15 et 16 septembre > 18h

Journées Européennes du Patrimoine « Le chapiteau de la tentation », devant l'abbatiale

23 septembre

Plaimpied-Givaudins en fête, parc de la mairie

● SAINT-DOULCHARD

15 et 16 septembre

Exposition de l'Association des collectionneurs de cartes et guides Michelin, Centre de Loisirs

23 septembre > 18h

Récital de guitare classique par Antoine BIOSA

28 septembre > 20 h

Grande soirée jeux vidéo et jeux de plateau, Médiathèque

Du 29 septembre au 7 octobre

Exposition « L'Atelier des Peintres en Liberté » fête ses 10 ans !

● SAINT JUST

13 juillet

Fête nationale, spectacle pyrotechnique, animation et repas au stade

15 et 16 septembre

Journées européennes du patrimoine

● TROUY

8 juillet

Brocante, Trouy Nord

13 juillet > 20h

Feu d'artifice et bal, Trouée verte Trouy Nord

8 et 9 septembre

Fête des flots et brocante, Espace Jean-Marie Truchot

Du 14 au 16 septembre

Festival Rock' N' Roll, Espace Jean-Marie Truchot

18 septembre

Journées européennes du patrimoine, Château Rozé

● SAINT MICHEL DE VOLANGIS

30 septembre

Brocante organisée par le Foyer rural

90 ans pour l'aéroport de Bourges !



Bourges célèbre cette année le 90^e anniversaire de son Aéroport, fantastique outil de développement à la disposition du territoire et de ses entreprises, inauguré le 1^{er} juillet 1928. Par ailleurs, la Ville de Bourges a été choisie par la Fédération Française Aéronautique pour accueillir une étape du « HOP ! Tour des Jeunes Pilotes » (Tour de France Aérien des Jeunes Pilotes). Dimanche 22 juillet, de 10h à 18h, les Berruyers sont invités à venir rencontrer les jeunes pilotes et leurs avions, mais aussi découvrir de nombreux aéronefs, modernes et anciens, qui ont marqué l'histoire de l'aviation à Bourges.

Renseignements au **02 48 20 55 64**

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers à l'honneur et un village prévention pour le public

Bourges accueillera le samedi 7 juillet le rassemblement technique national des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui réunit tous les 2 ans les Jeunes Sapeurs-Pompiers de toute la France. 1 300 jeunes et leurs encadrants investiront le centre-ville pour l'occasion. Un village Prévention situé stade Alfred Depège (à proximité de la place Séraucourt) permettra au grand public de découvrir les gestes qui sauvent, d'être sensibilisés au risque incendie ou encore aux comportements addictifs. Vous pourrez aussi tester un simulateur de séisme ou une voiture tonneau !



L'hôtel de Linières réhabilité

Neuf logements privés à caractère social, récemment rénovés par l'association Habitat et Humanisme, ont été inaugurés le 30 mai dernier. Située en centre-ville dans l'Hôtel de Linières, patrimoine historique du début du 16^e siècle, la Résidence de Linières accueillera des locataires « en situation de fragilité ». Bourges Plus, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et la région Centre Val-de-Loire ont financé une partie de la réhabilitation de ces logements.



TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

Quartier rues Lavoisier, Wimbée, Duchapt, Sigaud de Lafond et Massenet : jusqu'au 14 octobre

Rue Fournier : jusqu'au 7 octobre

Rue Victor Hugo : du 27 août au 30 septembre

Rond point desserte Lidl et des cinémas : du 9 au 22 juillet

SAINT-DOULCHARD

Rue Pierre Michot : suite et fin jusqu'à mi-mai

Rue des Acacias : du 23 juillet au 14 octobre



RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus
4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi : de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement
Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus
Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi : 8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi : 9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

URBANISME/HABITAT

Site Foch
23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 70 13
N° Azur 0 810 200 133
habitat@agglo-bourgesplus.fr



21 JUIN - 25 AOÛT 2018

**MEUTE / THOMAS DE POURQUERY - SUPERSONIC
CHARLES PASI / CHILL BUMP / DEROBERT AND THE HALF TRUTHS
LO'JO / RENAUD GARCIA-FONS / LES TROMANO / FLOX
OPHÉLIE GAILLARD ET VASSILIS VARVARESOS / DEGREE
AIRELLE BESSON ET VINCENT SEGAL / ADAM NAAS
DHOAD - LES GITANS DU RAJASTHAN / GUMBO JAM
DUPLESSY ET LES VIOLONS DU MONDE / LA JUPETTE BARBUE
ENSEMBLE ORPHEUS / JEAN-BAPTISTE MARINO / LL SWING
LABULKRACK / SCÈNE LOCALE...**



DIRECTION CULTURE, TOURISME, PATRIMOINE
02.48.67.5700 

